



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
du 28 août 2015

Début : 20h05

Salutations de Bertrand.

Personnes présentes :

- Membres actifs : Bertrand Clerc (Président), Mario Ramalho (Vice-président), Géraldine Ramalho (Secrétaire), Marc Zimmermann (responsable logistique), André Magne (caissier), Emilie Zimmermann, Dominique Sallin, Lucienne Monney, Pascal Monney, Jean-Noël Clerc, Martine Clerc, Sophie Monney, Nadia Schneider, Patricia Duc, André Clerc, Pascal Schouwey, Rémy Philiponna, Hubert Clerc, Ronald Gendre, Luc Berret, Nicolas Schouwey, Christophe Clerc, Julian de Lima.
- Directeur : Christophe Rody
- Invités : notre marraine, Chantal Brügger, Chantal Schneider, Bernadette (échange linguistique)

Excusés :

- Membres actifs : Pascal Schouwey, Mélanie Vonlanthen, Adrien Brügger, Jean-Pierre Zimmermann, Linda Schneider.
- Membre du comité :-
- Paroisse, commune
- Invités : Frédéric Zimmermann

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal (disponible sur place 30 min avant l'assemblée)
2. Comptes annuels
3. Rapport des vérificateurs
4. Rapport du président
5. Rapport des directeurs
6. Admissions, démissions, congés
7. Nominations statutaires et réélection du comité

8. Divers

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Dominique Sallin et Martine Clerc.

1. Approbation du procès-verbal

Il y a un changement au tractanda : nous parlerons de la fête fédérale avant le rapport du directeur.

L'an prochain, la convocation sera envoyée par mail.

Il n'y a pas de remarque sur le mode de convocation.

Le PV de l'assemblée générale du 29 août 2014 est approuvé à l'unanimité par applaudissements. Géraldine est remerciée pour son travail.

2. Comptes annuels

Notre caissière Angélique Kolly lit les comptes.

Bilan au 30 juin 2015 : en actifs CHF 57'213,4

L'exercice est excédentaire de CHF 3254,1.

Question de Julian de Lima : Ne faudrait-il pas fusionner nos comptes afin d'éviter des frais bancaires élevés ?

Réponse d'André Magne : Les frais sont principalement les coûts liés aux bulletins de versement à la poste, ils sont donc inévitables.

3. Rapport des vérificateurs (en annexe)

Les vérificateurs sont Hubert Clerc et Pascal Schouwey. La lecture du rapport est faite par Hubert Clerc.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

André Magne et Angélique Kolly sont remerciés par des applaudissements pour l'extraordinaire travail effectué.

Présentation du budget : il y a un risque de baisse des subventions à cause de la fusion des communes du Gibloux.

Bertrand Clerc précise que le budget est simplement une ligne de conduite pour le comité.

4. Fête fédérale :

L'an passé, nous avons demandé l'avis des musiciens sous la forme d'un sondage.

Bertrand propose de parler de l'ensemble des points de vue : déplacements, frais, ...



Nos coûts sont évalués à 6000.- : les cartes de fêtes sont à 85.- (environ 35) + 56.- les cartes d'accompagnants (environ 25), le solde de 1400.- serait pour le transport et autres frais.

André Magne veut l'avis du directeur quant à l'effectif.

Christophe lui répond qu'il sera à Kiev, qu'il nous préparera jusqu'au bout et qu'un autre directeur (Olivier Neuhaus par exemple) pourrait le remplacer lors de la fête.

La saison musicale sera longue avec le concert de Noël, le concert annuel et la fête fédérale. Notre saison se terminera donc à la fin juin.

Il ne veut pas bombarder les musiciens de week-ends musicaux, mais préfère un travail en parallèle du concert annuel.

De la mi-mai à la mi-juin, il y aura 2 répétitions par semaine. C'est quand même un concours, même si on essaie de ne pas se mettre trop de pression.

Il est d'accord avec la participation de La Lyre à la fédérale, mais seulement si c'est un engagement de chacun. Une pièce a été choisie par la commission de musique pour le concours de la fédérale.

Le concert de Noël est agendé au 20 décembre, nous le jouerons tous ensemble avec les musiciens du Pâquier. Sans ce concert, nous aurions eu 4 mois de préparation uniquement pour la fête fédérale.

Les tambours n'ont pas de prestation à la fête fédérale.

Dominique demande si des renforts sont prévus.

Christophe lui répond qu'on engagera un minimum de musiciens.

Luc annonce qu'il ne sera peut-être pas là à la fédérale car il fera son service militaire.

Géraldine fait part de sa crainte par rapport au manque d'effectif.

Julian fait remarquer que nous n'aurons pas de congés après le concert annuel.

Rémi signale qu'il ne pourra pas s'investir en mai et en juin car il aura des examens.

Christophe Clerc trouve que ça risque d'être une corvée, il y a le risque que les gens ne soient pas là en répétition.

André Magne a envie d'y participer mais souligne le risque que beaucoup de gens ne puissent pas venir (études, etc.)

Dominique pense que les membres risquent d'être déçus.

Lucienne fait ressortir le point positif : la fête est dans notre région. Cependant elle trouve notre ensemble trop petit et craint que nous fassions un peu touriste. Le négatif prend le dessus pour elle.

Emilie a de très bons souvenirs des fédérales. Ça fait peur, mais ce sont de jolies fêtes qui font envie d'y participer.

Christophe R. dit que le peu de musiciens n'est pas un problème, qu'on peut faire quelque chose de très bien.

Angélique tient à souligner que c'est un grand investissement au niveau financier. Qu'il y aura du travail pour récolter de l'argent.

Bertrand a participé à 5 fêtes fédérales. Il retient que ce sont de très bonnes expériences et qu'on peut faire un bon résultat même si on est peu. C'est un grand investissement au niveau des répétitions. On doit être sûr de pouvoir s'engager entre les mois de mai et de juin. Si on n'y va pas, on pourrait faire une sortie sympa.



L'assemblée vote à main levée pour la participation à la fête fédérale de Montreux et l'acceptation du financement de 6000.- :

4 pour, 10 contre.

La Lyre ne participera pas à la fête fédérale.

Nous trouverons une sortie pour remplacer.

5. Rapport du Président

Lecture du président, Bertrand Clerc.

Chers membres,

La saison 2014 -2015 fut ce que je qualifierais de saison sans histoire ponctuée par le point d'orgue de la fête cantonale des musiques à Wünnewil, où j'aimerais souligner l'engagement exemplaire de chacun d'autre vous qui a permis que la fête soit belle et couronnée de succès.

Je remercie en particulier notre directeur Christophe et le chef tambour Vincent, absent aujourd'hui, pour leur engagement qui a permis d'obtenir un résultat digne de sociétés comme la nôtre. C'est votre engagement à tous qui nous a également permis de livrer un concert de très bonne facture.

Parmi les points à fustiger ici, il y en a un que je ne dois pas manquer: la présence.

Celle-ci fut inférieure à ce que nous sommes en droit d'attendre de membres d'une société qui doit compter sur la population locale pour vivre, je pense notamment à la Fête Dieu où, bien que beaucoup d'absences s'expliquent, se retrouver à 10 sur 32 pose un problème certain. L'image que nous donnons est tout simplement honteuse. Merci aux personnes présentes.

En répétition également notre directeur a à plusieurs fois montré une certaine lassitude quant aux absences qui plombaient régulièrement la progression du travail.

Comme je le connais, il y a de fortes chances qu'il dise que vous avez de bonnes raisons de ne pas être là, mais moi je vous demanderais plutôt si les raisons d'être ailleurs sont vraiment meilleures.

Maintenant, je vais faire une petite infraction à l'article 15 de nos statuts. La saison à venir marquera un tournant pour la société, outre une saison de concerts bien remplie et une plus que probable participation à la FFM 2016, 2015-2016 marquera l'entrée de la Lyre dans le nouvel ordre administratif que formera la nouvelle commune du Gibloux.

Cette réorganisation est la fois une chance et un risque pour la Lyre.

C'est un risque dans la mesure où nous dépendons dans une large mesure des pouvoirs publics et que le niveau de ce soutien n'est pas garanti à moyen terme.

Mais c'est aussi une chance, une chance de montrer ce que nous savons faire et que nos membres savent aussi mouiller leur chemise pour faire avancer et ainsi développer notre société.

Comme je préside ce soir ma dernière assemblée, je conclurai en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui s'investissent dans nos activités. Il y a vous chers amis musiciens, mais aussi mes collègues du comité, la commission de musique, la commission de l'école de musique, de visite aux malades, les directeurs et moniteurs et toutes les personnes non musiciens qui donnent de leur temps au service de la Lyre et qu'il en soit encore longtemps ainsi.

L'assemblée remercie Bertrand par applaudissements.



6. Rapport des directeurs

Lecture du directeur, Christophe Rody.

Christophe salue l'assemblée.

Il revient sur la saison musicale. Il trouve que la fanfare a été à la hauteur par rapport à ce qui a été joué.

Dans la préparation, il y avait néanmoins des hauts et des bas.

La société a eu des moments avec une progression puis a suivi une période de stagnation qui a fait baisser la motivation des musiciens. Dans cette période, chaque musicien doit se prendre en charge pour améliorer les passages difficiles. Grâce au travail, la progression se fait plus rapidement. Cette période est très importante.

Le manque de présence en répétition peut nous faire régresser.

Peu de sociétés n'ont qu'une répétition par semaine, il faut respecter les collègues musiciens en venant à toutes les répétitions.

Si quelqu'un est absent, il doit avoir une vraiment bonne raison.

Si la société progresse dans ce sens, la saison sera plus agréable.

Christophe fait une brève présentation du programme. Les morceaux seront mis sur le site.

Il tient à souligner qu'il a beaucoup de plaisir à venir en répétition.

Bertrand remercie Christophe.

Pour les tambours, Jean-Noël prend la parole :

L'année musicale était moyenne au vu du résultat des tambours à Wünnewil.

Par rapport aux répétitions et à la technique, les tambours étaient à la juste place.

Le directeur des tambours Vincent Vuillemier était libéré déjà à la fin octobre pour la fin de la saison musicale.

Les tambours ont baissé leur niveau techniquement.

Il règne une très bonne ambiance parmi les musiciens.

Il souligne qu'il n'y a malheureusement plus de cadets à Corpataux depuis un moment.

Il faudrait vraiment faire de la publicité dans les écoles.

A l'EJHS, il y a 4-5 musiciens qui font du tambour mais le moniteur est parti donc l'année a fini en « queue-de-poisson ».

Les 3 cadets avaient des soucis avec le directeur, Jean-Noël et Nathalie ont repris les cadets.

Le nouveau directeur des tambours du Gibloux sera Dominique Magnin.

La clique compte 12 musiciens, 6 de Farvagny, 3 de Rossens et 3 de Corpataux.

Le but est de faire le même nombre de répétitions que précédemment mais plus de prestations.

On nomme un tambour major par société.

Il y a également 3 cadets de Rossens et 2 de Farvagny

Les tambours de l'EJHS sont tous intégrés aux tambours du Gibloux.

La répétition a lieu le lundi soir mais n'est pas encore fixée pour les cadets.

Six musiciens suivront des cours de perfectionnement.

Jean-Noël voit un bel avenir à cet ensemble de tambours.



Julian prend la parole pour l'école de musique :

Le cours d'initiation musicale vient de prendre fin et 3 jeunes ont refusé de commencer un instrument.

Julian veut essayer d'ajuster les prix qui sont peut-être trop élevés.

Il faudra passer dans les écoles pour faire un flyer attractif pour recruter.

Un nouveau professeur de trombone a été engagé.

Concernant les activités extra-musicales, Julian cherche quelqu'un pour l'aider.

7. Admission, démissions, congés

Admissions membres actifs : -

Admission au comité : Chantal Brügger

Admission à la commission de musique : Sophie Monney

Demandes de congé membres actifs : Linda Schneider, Luc Berret

Démission membres actifs : David Fernandes, Michel Vonlanthen, Adrien Brügger

Démissions au comité : Bertrand Clerc

Démission de la commission de musique : David Fernandes, Michel Vonlanthen

Retours de congé : Jasmine Berger

8. Nominations statutaires et réélection du comité

Mario remercie Bertrand pour tout son travail en tant que président.

Membre d'Honneur : Michel Vonlanthen

Pour la Commission de visite aux malades :

Lucienne Monney et Mélanie Vonlanthen restent à la commission.

Les vérificateurs des comptes sont :

Rémi Philipona qui sera vérificateur pour la 2^{ème} fois, Pascal Schouwey qui était suppléant le sera pour la 1^{ère} fois, Nadia Schneider devient suppléante.

Comité :

Chantal Brügger accepte d'intégrer le comité si elle est élue.

Il reste encore une place vacante.

Mario demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à rejoindre le comité.

Personne ne se manifeste.

Chantal Brügger est élue par acclamation.

9. Divers

Concert annuel :

Il aura lieu à la mi-mai. La question est posée de maintenir deux concerts, donc le vendredi et le samedi ou de ne garder que le samedi.

Julian préfère faire deux concerts

Christophe préfère deux concerts, car nous aurons moins de pression.

Pascal M. fait remarquer que certains ne peuvent pas venir le samedi.

Angélique pense que c'est bien de le faire en mai, car il n'y pas trop d'autres concerts en même temps. Elle veut bien continuer 2 soirs de concert, mais demande des coups de main aux musiciens.

Martine souligne un problème de dates avec la confirmation.

Bertrand précise qu'il n'y a pas d'autres dates de libre en mai.

L'assemblée vote pour le maintien des deux soirs de concerts : 3 abstentions, les autres votent positivement.

Souper de soutien 2016:

Il aura lieu en avril ou en mars, la date n'est pas encore fixée.

Six membres actifs sont tirés au sort pour une prochaine animation.

- Pour information, nous avons recommencé à zéro le tournus et Michel Magne, Rémy Philipona, David Fernandes, Jasmine Berger, Christophe Clerc, Ronald Gendre se sont occupés du souper de soutien 2012.
- Pour 2013 : André Magne, Bertrand Clerc, Nadia Schneider, Céline Humbert, Jean-Noël Clerc, Luc Berret. Responsable de l'organisation : Luc.
- Pour 2014 (reporté au printemps 2015): Jean-Pierre Zimmermann, Marc Zimmermann, Emilie Zimmermann, Christophe Rody, Michel Vonlanthen, Martine Clerc. Responsable de l'organisation : Martine.
- Pour 2015 sont tirés au sort: Géraldine Ramalho, Hubert Clerc, Lucienne Monney, Dominique Sallin, Pascal Monney, Pascal Schouwey.

Pour fin 2016 ou début 2017 :

Julian, Patricia, Sophie, Nicolas, Léo, Mélanie,

Bertrand prend la parole pour proposer que les membres qui aident la fanfare deviendraient membre de la société mais pas au niveau cantonal : exemple les deux Chantal et Mario.

L'assemblée trouve que c'est une très bonne idée et vote pour à l'unanimité.

Nouveau site internet de La Lyre :



Mario présente le site. Il fait remarquer qu'il est adapté aux smartphones.

Les galeries photos sont mieux affichées.

Les répétitions sont insérées dans le calendrier.

L'assemblée remercie Mario par des applaudissements.

Uniformes :

Angélique prend la parole.

Nous avons mesuré les uniformes et nous enverront une liste à tous les musiciens. Les personnes concernées sont priées de s'adresser à Angélique.

Divers :

Ronald demande à ce qu'il y ait 3 personnes pour les délégations et pour les cortèges.

Nadia dit que plusieurs membres ont des problèmes d'uniformes,

Angélique regardera avec eux.

Chantal Brügger aimerait que les musiciens de la fanfare viennent écouter les cadets.

André Clerc demande comment faire pour que les jeunes aient des bons uniformes.

Le comité répond qu'il essaiera de faire avec ce qu'on a et qu'on refera des uniformes si nécessaires.

Jean-Noël annonce que les tambours du Gibloux ont 3 concerts : les 4 et 5 mars à Rossens, le 19 mars à Farvagny et donc les concerts de mai avec Corpataux.

L'EJHS a son concert de Noël le 12 décembre et son concert annuel le 24 avril. L'EJHS participera également à la cantonale des jeunes à Broc les 4 et 5 juin.

Rossens inaugurera une nouvelle bannière du 19 au 22 mai.

Le parrain et la marraine offrent la verrée.

L'Assemblée est levée à 21h50.